

# DE USU ARGUMENTORUM

Les rapports entre les hommes relèvent à la fois du différend et de la coordination. Régler un « *dissensus* » ou s'accorder sur un certain partage des rôles requiert quelque forme de communication. Hors la pure violence, les individus échangent des biens, des gestes, des paroles. Mais la parole se dit en plusieurs sens. Parler, c'est exprimer des émotions, décrire, raconter des histoires, vraies ou fausses, arrangées ou dramatisées. Ce peut être mentir, au risque de ne pouvoir répondre à une mise en question rusée. C'est inciter, provoquer, menacer, commander, interroger, prier, promettre. Mais c'est aussi tenter de convaincre les autres de la vérité ou de la justesse de son opinion, de la fausseté des leurs ou de l'avantage qu'il y aurait à entreprendre telle ou telle action commune. C'est encore essayer d'apprendre quelque chose par la simple et élégante opposition de thèses que l'on sait soi-même trop peu nuancées : un débat rationnel n'est pas un jeu à somme nulle, même s'il mime parfois la guerre. Une discussion n'est pas pour autant une simple conversation, un échange détendu de propos plus ou moins anodins, c'est un duel réglé de points de vue, un commerce amicalement hostile des esprits. Les discutants sont attirés, séduits par une même question, un même enjeu, que la poursuite souplement contrainte du débat peut amener à préciser aux yeux de chacun des interlocuteurs, si du moins plus encore que de convaincre, ils sont mus par le désir de progresser grâce à l'entrelacement inattendu, parfois agressif, parfois délicieux, des idées et des arguments. On en sait les retournements dramatiques, les inversions de positions, les impasses, les retours en arrière, les silences entendus. Échanger des arguments, soumettre chacun d'entre eux à la subtile pesée du pour et du

contre, c'est déjà s'installer sans naïveté dans la non violence. C'est reconnaître l'autre comme un sujet, à savoir non seulement le destinataire passif de ses opinions, mais aussi leur critique potentiel. C'est se refuser à le tenir sous son contrôle sans réciprocité, et c'est lui accorder effectivement la possibilité de résister : s'il n'a pas cette option, nous ne jouons pas ce jeu<sup>1</sup>.

Un argument est un ensemble ordonné d'énoncés dont les premiers sont appelés prémisses et le dernier, conclusion. On appelle également « argument » la prémisses cruciales d'une inférence. On dira ainsi que certaines données constituent un argument en faveur d'une conclusion, signifiant par là qu'elles la justifient ou l'étaient plus ou moins. Dire de quelqu'un qu'il a usé d'un mauvais argument revient le plus souvent à mettre en cause non sa logique, mais la qualité de (l'une de) ses prémisses. La différence entre un argument (au premier sens) et un raisonnement ou une inférence ne ressortit pas de la logique *stricto sensu*<sup>2</sup>. La nuance paraît être qu'un argument est un raisonnement dirigé pour ainsi dire *vers* l'affirmation ou la négation d'une proposition donnée au sein d'un espace discursif où elle est en question<sup>3</sup>. Un argument se présente en général au cours d'une argumentation, d'un plan de bataille incomplet mais contraignant sous le contrôle duquel un ensemble d'arguments montent à l'assaut d'une position.

Un raisonnement est valide si la conclusion peut être dérivée des prémisses grâce à l'usage de certaine(s) règle(s) d'inférence. Les descriptions de l'école perelmanienne ou de Toulmin sont précieuses pour établir une sorte de topographie des arguments, compte tenu de leur situation d'énonciation. Il convient de se montrer sensible aux divers régimes argumentatifs utilisés par un auteur (ou un orateur), de savoir à qui il s'adresse, quel *topos* il utilise, dans quel ordre et selon quel *tempo* il dispose ses armes persuasives, etc. Mais il ne faut pas perdre de vue la différence entre le fait et le droit, en l'occurrence ceci qu'un argument rhétoriquement bien amené peut apparaître convaincant sans être valide : le consensus n'est pas une garantie à toute épreuve, et la zoologie aristotélicienne des espèces d'arguments comprend nécessairement une tératologie, à savoir une classification des sophismes et autres fallaces, telles la confusion des contraires et des contradictoires (de l'incompatibilité et de la négation), de la contraposée et de la réciproque, de la négation du conséquent (valide) et de celle de l'antécédent (sophistique), voire la *petitio principii*, etc.<sup>4</sup> On pourra ainsi utiliser la logique comme une arme de la critique.

La logique classique (qui comprend la majeure partie de la logique traditionnelle et de la logique moderne) est caractérisée par sa monotonie, à savoir non l'ennui que sont censées dégager ses majestueuses constructions un peu froides, mais ceci qu'une déduction valide ne saurait perdre cette qualité si l'on y ajoute quelque prémisses que ce soit : il y a comme une robustesse de la déductibilité<sup>5</sup>. Plus généralement, ses règles transmettent la vérité : si les prémisses sont vraies, la conclusion est vraie ; si la conclusion est fautive, alors l'une au moins des prémisses est fautive (sans que l'on puisse pour autant savoir laquelle<sup>6</sup>). Du vrai ne s'ensuit que le vrai, alors que du faux, le vrai comme le faux peuvent être dérivés. On démontre la validité d'un raisonnement en prouvant que si l'on suppose sa conclusion fautive, il n'est pas possible d'interpréter ses prémisses de telle manière qu'elles soient simultanément vraies : la fausseté de la conclusion implique l'incompatibilité des prémisses. (On notera qu'un raisonnement valide peut

avoir une conclusion fautive et un raisonnement non valide avoir des prémisses et une conclusion « factuellement » vraies). Argumenter, c'est souvent montrer que son interlocuteur ne saurait à la fois accepter certaines propositions et refuser leurs conséquences, lesquelles appartiennent à (au contenu de) la conjonction des prémisses (mais pas à certaines d'entre elles seulement, sinon les autres seraient dispensables : il y a une synergie de la conjonction). Que répondre à celui qui ne se sent pas lié par la nécessité du *nexus* logique ? Il est vain d'essayer de lui montrer qu'il se contredit, car il le sait déjà et n'en a cure. Autant soulever les épaules et passer à autre chose...

Lorsque les prémisses sont *certainement* vraies, la conclusion l'est aussi, et l'on a une *preuve* de cette dernière. Les textes mathématiques<sup>7</sup> sont le royaume de la preuve, directe ou indirecte (par l'absurde), simplement parce qu'en ce domaine il n'est pas en général question de mettre en cause les postulats, mais de savoir ce que l'on peut en tirer, ce qu'ils « enveloppent ». En ce sens, elle est un cas limite d'argument, si tant est, comme le répète Aristote, qu'on ne dispute ni ne délibère pour savoir si la diagonale du carré est commensurable (avec le côté) : il existe une démonstration (par l'absurde) que ce n'est pas le cas, on ne peut que l'accepter ou sortir du domaine du *logos*. L'existence d'une preuve signifie l'arrêt du besoin d'argumenter sur le point en question, ce qui ne veut pas dire que la recherche s'arrête dans le domaine où cette preuve a émergé, au contraire !

Depuis au moins Platon et Aristote, voire Zénon, on sait qu'argumenter, c'est d'abord argumenter *contre* une position adverse dans un dialogue polémique réglé, potentiellement ouvert à tous. Popper a proposé d'ajouter aux fameuses trois fonctions du langage de son maître Bühler une quatrième fonction, la « fonction argumentative ». La fonction descriptive admet la Vérité comme Idée régulatrice, tandis que la fonction argumentative est régulée par l'Idée de Validité<sup>8</sup>. Toutes les cultures utilisent l'ensemble des « fonctions » du langage. Mais on peut soutenir qu'avec les Grecs, la fonction argumentative s'autonomise et en quelque sorte prend conscience d'elle-même, de sa nature indissociablement polémique et non violente, et ce à travers le développement des procès publics, la prise de décision démocratique après délibération ou encore le surgissement du débat philosophique et scientifique, ce que Popper appelle la « tradition critique » (1985, ch. V ; voir aussi le beau livre de Détienne, 1967). Les reproches essentiels des philosophes socratiques à l'endroit de la Sophistique, voire de la Rhétorique, pourraient se ramener à ce que ces techniques tendraient à « oublier » que la fonction argumentative est au service de la fonction descriptive, de la Vérité, et qu'elles ne prennent pas la peine de la « discipliner » en la dotant d'une Idée qui permette de distinguer ses usages légitimes de ses usages abusifs.

Il faut admettre avec Toulmin que l'expression de Quintilien (V, 12) qui sert de titre à cette introduction doit être mise au pluriel. La multiplicité des *situations argumentatives* est telle que l'ensemble de textes qui suit n'a pas pour ambition d'en faire la topographie complète, mais simplement de donner une idée de l'étendue et des richesses de l'*Empire rhétorique*, au sens de Perelman.

Alain BOYER

NOTES

1. Une telle caractérisation s'inspire de la dialectique aristotélicienne (Aristote, *Topiques*, VIII) et du rationalisme critique (cf. K. Popper, 1962, 1990) ; rappelons que dans ce dernier cadre le domaine de l'argumentation critique ne se réduit pas à celui de la science, laquelle est caractérisée par sa testabilité, et donc par l'exclusion des « stratégies immunisantes », qui permettent de gagner à tous les coups dans le « jeu » contre la Nature. Cf. aussi Johnstone (1963).
2. O. Ducrot (1980, p. 10) propose une distinction radicale ; son analyse de textes de Pascal et de Montesquieu (Annexes 3 et 4) est fort intéressante, en particulier en ce qu'elle fait ressortir le rôle de la logique dans la mise en lumière des prémisses implicites. Cependant, il souligne que ces textes philosophiques seraient des « raisonnements » et non des « argumentations » (p. 12) ; cet usage paraît quelque peu difficile à respecter. L'auteur parle lui-même (p. 94) de « l'argumentation » de Montesquieu.
3. Dans la délibération pré-décisionnelle, un individu argumente pour ainsi dire avec (ou contre) lui-même, comme Auguste en son monologue (*Cinna*) ou Jean Valjean pendant la « tempête sous un crâne ».
4. Cf. les inégalées *Réfutations sophistiques*, d'Aristote, ainsi que J. S. Mill (1988, Livre V).
5. Que les prémisses soient incertaines ne change rien à l'affaire ; en revanche, la monotonie sera perdue dans le cas du « syllogisme statistique », au sens de Hempel (1965) et de Toulmin (1993).
6. On reconnaît là le nerf de l'argumentation de Duhem (1981, II<sup>e</sup> part., ch. 6), qui ne manque pas d'attirer l'attention sur les prémisses « tacites » des raisonnements scientifiques ; la réfutation d'un système théorique est l'occasion par excellence de l'archéologie des principes enfouis sous les évidences du sens commun (cf. Boyer, 1992).
7. Hors de la géométrie, « il n'y a point de véritables démonstrations », affirme Pascal, dans *L'Art de persuader* : cf. D. Descotes (1993, p. 31). Popper (1962, Vol. 2, p. 294, note 47) s'étonne de ce qu'il ait fallu attendre Carnap (1937, § 48) pour que l'on donne un nom (« dérivation ») aux déductions non démonstratives : il y voit la marque d'un préjugé justificationniste.
8. Cf. A. Boyer (1991, p. 287). Pour souligner la nature polémique de l'idée d'argumentation, rappelons qu'en anglais, « *to have an argument (with)* » signifie « *se disputer (avec)* ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARISTOTE, *Réfutations Sophistiques*, (trad. de Tricot). Paris, Vrin, 1969.  
— *Les Topiques*, (trad. de Tricot). Paris, Vrin, 1974.

BOYER, Alain, « Parole magique et modernité », *Hermès* n° 8-9, 1991.

- « Physique de croyant ? Duhem et l'autonomie de la science. », *Revue Internationale de Philosophie*, n° 182, 1992.
- CARNAP, Rudolf, *The Logical Syntax of Language*. Londres, Routledge, 1937.
- DESCOTES, Dominique, *L'Argumentation chez Pascal*. Paris, PUF, 1993.
- DETIENNE, Marcel, *Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque*. Paris, Maspéro, 1967.
- DUCROT, Oswald, *Les Ecbelles argumentatives*. Paris, Minuit, 1980.
- DUHEM, Pierre, *La Théorie physique*. Paris, Vrin, 1981.
- HEMPEL, Carl, *Aspects of Scientific Explanation*. New-York, The Free Press, 1965.
- JOHNSTONE, H., « Some Reflections on Argumentation », *La Théorie de l'argumentation*, 30-39, Nauwelaerts, Louvain, 1963.
- MILL, John Stuart, *Système de Logique* (trad. Peisse). Paris, Mardaga, 1866.
- PASCAL, Blaise, *L'Esprit de la géométrie et De l'Art de persuader*. Paris, Ed. Pédagogie Moderne, 1979.
- PERELMAN, Chaïm, *L'Empire Rhétorique. Rhétorique et Argumentation*. Paris, Vrin, 1977.
- PLANTIN, Christian, *Essais sur l'argumentation*. Paris, Kimé, 1990.
- POPPER, Karl., *The Open Society and its Enemies*, Londres, Routledge, 1962.  
— *Le Réalisme et la science*, trad. Boyer et Andler, Hermann, 1990.
- QUINTILIEN, *Institution Oratoire* (trad. de Cousin). Paris, Les Belles Lettres, Budé, 1976.
- TOULMIN, Stephen, *Les Usages de l'argumentation* (trad. De Brabenter). Paris, PUF, 1993.